

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 19 juillet 2019



Installation du CSPM : APH & JM exigent l'ouverture de négociations statutaires



Suite à la réunion du 18 juillet 2019, Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins se réjouissent de l'installation du Conseil supérieur des personnels médicaux dans la composition issue des élections professionnelles qui ont eu lieu du 25 juin au 2 juillet.



APH & JM ont obtenu la majorité absolue des sièges (trois sur cinq) dans le collège des praticiens hospitaliers titulaires et celui des praticiens non titulaires, ce qui fait d'eux les acteurs syndicaux principaux du dialogue social des personnels médicaux hospitaliers. Dans le collège des praticiens hospitalo-universitaires, APH & JM font une entrée remarquée avec 30 % des votes et un siège.



Mais l'heure est grave. Les hôpitaux se vident de leurs praticiens et il est urgent d'engager un plan d'attractivité massif en faveur des carrières médicales, odontologiques et pharmaceutiques hospitalières et hospitalo-universitaires. APH & JM exigent l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires et les conditions de travail afin d'attirer de manière durable les jeunes praticiens et de maintenir tous les praticiens dans leur engagement de service public. La survie de l'hôpital public, acteur essentiel pour la santé de nos concitoyens, en dépend.



APH & JM veilleront à ce que des mesures efficaces soient prises avant la fin de l'année, faute de quoi ils appelleront à la mobilisation de tous les praticiens afin de défendre leurs conditions d'exercice avec une valorisation conforme à leur niveau de responsabilités, l'avenir de l'hôpital public et la santé de leurs concitoyens.



Contacts :

Jacques Trévidic, Président CPH, Président APH

Renaud Péquignot, Président AH, Vice-président APH

Marc Bétremieux, Secrétaire général APH

Raphaël Briot, Trésorier APH

Nicole Smolski, Présidente d'honneur APH

Emanuel Loeb, Président Jeunes Médecins

